

Courriel de protestation contre les accusations portées contre l'UNRWA

02.06.2018

Categories: BDS-Arguments, Réfugiés palestiniens

Dans un entretien du 17 mai 2018, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a [critiqué](#) l'organisation de secours des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). D'après ses déclarations, le retour des réfugié.e.s Palestiniens chez eux ne serait qu'un rêve. Il s'interroge donc sur le droit au retour des personnes déplacées pendant la Nakba et de leurs descendants et s'adapte à la position de l'Etat d'Israël, qui rejette catégoriquement un tel droit. Les propos de Cassis indiquent-ils un changement d'orientation de la politique étrangère de la Suisse ? L'attitude de Cassis est inquiétante, d'autant qu'il ne craint pas de [présenter publiquement](#) sa position pro-israélienne au Swiss-Israel-Day à Lugano.

Nous devrions tous et toutes protester auprès du gouvernement suisse contre les déclarations du conseiller fédéral Cassis et exiger que la Suisse continue à reconnaître le droit au retour des Palestinien.ne.s !

Voici comment nous proposons de procéder:

1. *En cliquant sur le lien suivant, un mail est automatiquement créé dans Thunderbird, Outlook, etc. : [Création automatique du mail](#).*
2. *Ensuite vous pouvez insérer le texte ci-dessous, soit tel que (sans oublier de modifier le «choqué» du début en fonction de votre genre et ajouter votre nom), soit avec vos modifications personnelles.*

Le texte que nous suggérons est le suivant:

Monsieur le Conseiller fédéral Cassis,

J'ai été choqué de lire les déclarations que vous avez faites dans l'Aargauerzeitung le 17 mai à propos de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (l'UNRWA). En affirmant que la poursuite de l'existence des camps de réfugié.e.s palestinien.ne.s soutient un "rêve de retour" pour les Palestinien.ne.s qui y vivent, vous remettez en question les principes du droit international. Ces réfugié.e.s ne "rêvent" pas d'un retour, c'est leur droit légitime, fondé sur la résolution 194 de l'ONU. Et cela est également conforme à la position de la Suisse sur le conflit au Proche-Orient, puisque notre pays reconnaît le statut des réfugié.e.s palestinien.ne.s et appelle à une solution juste et négociée de cette question dans le cadre d'une solution globale au conflit au Proche-Orient.

Votre déclaration suscite plusieurs interrogations auxquelles je vous prierai de répondre:

1. Remettez-vous en question la reconnaissance du statut de réfugié.e palestinien.ne, comme le suggère votre déclaration ?
2. Votre déclaration sur la question du droit au retour des Palestiniens signifie-t-elle que la Suisse refuse ce droit, pourtant reconnu dans la résolution 194 de l'ONU ?
3. Les critiques adressées à l'UNRWA signifient-elles que la Suisse remet en cause son soutien financier à cet organisme?
4. Le 18 mai, monsieur Berset, président du Conseil fédéral suisse a fait une déclaration qui est en contradiction avec votre déclaration en tant que Conseiller fédéral mentionnée ci-dessus. Cela signifie-t-il qu'il existe différentes positions au Conseil fédéral ? Si oui, quelle est la position officielle de la Suisse ?

Je demande également que vous retiriez clairement et officiellement vos propos contre l'UNRWA. En tant que représentant de la Suisse, j'attends de vous que vous défendiez les principes du droit international et que vous travailliez à leur mise en œuvre.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Ou créez votre propre courrier :

- *Adresse* : generalsekretaer@eda.admin.ch
- *CC* : contact@bds-info.ch
(C'est important pour que nous puissions compter les mails nous-mêmes !)
- *Objet* : Protestation contre les accusations portées contre l'UNRWA